	ations	7 9
THÉORIE	PARTIE 1 GÉNÉRALE DU RÉGIME MATRIMONI.	AL
	TITRE 1	
De	es régimes matrimoniaux en général	
	CHAPITRE 1 Notions	
1.	Définition — Nécessité, dans tout mariage, d'un « régime matrimonial »	15
2.	Justification de l'existence d'un « régime matrimonial » — Différentes conceptions possibles des rapports entre époux quant aux biens	17
3.	Régimes matrimoniaux et convention matrimoniale – Quelques brèves observations quant à la terminologie adoptée	21
4.	Des différents régimes matrimoniaux admis par le Code civil	22
5.	Choix du régime matrimonial — Autonomie et conséquences	23
Les grand	CHAPITRE 2 des conceptions de base – Leurs caractéristiques	
6.	Renvoi	27
	TITRE 2	
	La convention matrimoniale	
	CHAPITRE 1 Généralités – Principes généraux	
7.	Objet de la convention matrimoniale	31

8.	Caractère facultatif et supplétif de la convention matrimoniale	32
9.	Rapports entre la convention matrimoniale et le mariage même	32
10.	La convention matrimoniale est nécessairement liée à la célébration du mariage	33
11.	Point de départ des effets de la convention matrimoniale	38
12.	Fin des effets de la convention matrimoniale	40
13.	Effets de la convention matrimoniale à l'égard des tiers — Le statut du régime matrimonial et son opposabilité <i>erga omnes</i>	42
	CHAPITRE 2	
Contenu, é	tendue et objet de la convention matrimoniale	
14.	Les objets de la convention matrimoniale	51
15.	La convention matrimoniale peut-elle se borner à des donations ou des avantages matrimoniaux ?	53
	SECTION 1	
	La liberté des conventions matrimoniales	
16.	La liberté de choix du régime matrimonial	56
17.	Les limites	58
18.	Les restrictions du droit commun	58
19.	Les restrictions dérivant de la loi sur les régimes matrimoniaux	60
20.	La cohérence du régime matrimonial choisi	64
21.	Sanction de l'atteinte au principe de cohérence	71
22.	Les règles d'interprétation — Une règle connexe : l'article 2.3.12, alinéa 1 <sup>er</sup> , du Code civil ?	74
23.	Étendue de la sanction de la violation des restrictions à la liberté des conventions matrimoniales	78
	SECTION 2	
	Libéralités en faveur des époux	
	§ 1. – Généralités	
24.	Synthèse	79
25.	Règles applicables – A. Droit commun des donations	81
26.	Règles applicables – B. Règles favorables à la donation pour cause de mariage	81
27.	Suite – C. Règles particulières d'application logique	82

	§ 2. – Questions spécifiques	
28.	L'identité du donateur et du donataire	84
29.	Donation par les père et mère – Absence d'obligation civile	84
30.	Bénéficiaire de la donation	85
31.	Du rapport	87
32.	De la réduction	87
	SECTION 3	
Clauses rel	latives aux droits successoraux en présence d'enfant(s) d'une union antérieure	
33.	Principes – Le pacte successoral entre époux	88
34.	Conditions du pacte successoral	89
35.	Objet du pacte successoral	90
36.	Forme du pacte	91
37.	La liberté des donations et legs ultérieurs au pacte	92
	SECTION 4	
Clau	ıses étrangères au régime des biens entre époux	
38.	Caractère – Exemples	93
	CHAPITRE 3	
Conditio	ons de validité de la convention matrimoniale	
39.	Principes	95
	SECTION 1	
	Formes	
40.	Authenticité	95
41.	Force probante de la convention matrimoniale	97
42.	Suite – Comment faire la preuve contraire ?	98
43.	Sanction	99
44	Droit international privé	100

### SECTION 2

### La publicité du contrat

45.	La publicité de la convention matrimoniale – Justification
46.	Les publicités
46-1.	Sanction – Protection du tiers
46-2.	Quelles sont les conventions matrimoniales visées ?
47.	Publicité – Suite – Régime propre aux commerçants – Régime <i>antérieur</i> à la loi du 14 janvier 2013
48.	Première hypothèse — Époux commerçant au jour du contrat
49.	Deuxième hypothèse – Époux devenant commerçant au cours du mariage
50.	Publicité – Suite – Régime antérieur propre aux commerçants – Jugements de séparation de corps ou de divorce ayant une incidence sur le contrat de mariage ou le régime matrimonial
51.	Publicité – Régime général depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2015 – Le registre central des contrats de mariage et conventions matrimoniales
52.	Suite – Autres sanctions
Per	rsonnes parties à la convention matrimoniale
53.	Les parties
54.	Présence et consentement simultanés
55.	Procurations
56.	Capacité des époux
57.	Suite – Des mineurs
58.	Suite — À quels incapables l'article 2.3.4 du Code civil s'applique-t-il?
59.	Suite – Personnes tenues d'assister le mineur
60.	Suite – En quoi consiste l'assistance ?
61.	Suite – Sanction
62.	Suite – Pour quels actes l'assistance est-elle requise ?
63.	Suite – Des personnes majeures vulnérables
64.	Suite – L'époux failli et la personne sous règlement collectif de dettes
65.	Suite – Les personnes sous administration provisoire

### CHAPITRE 4

### De l'immutabilité de la convention matrimoniale

### SECTION 1

D			
Pι	rın	C11	pes

66.	Notion
67.	Origines historiques et évolutions
68.	La règle de l'immutabilité est-elle d'ordre public ?
69.	Droit comparé et droit international privé
70.	Les règles qui forment l'immutabilité des conventions matrimoniales – Plan
	SECTION 2
Les conve	ntions matrimoniales doivent se faire avant le mariage (art. 2.3.6 et 2.3.7 C. civ.)
71.	Champ d'application de la règle – Rappel
72.	Preuve de l'antériorité
	SECTION 3
	Des modifications antérieures au mariage
73.	Principes
74.	Suite – La contre-lettre en droit commun
75.	Suite – La contre-lettre et le contrat de mariage
76.	Conditions de validité entre parties
77.	Suite – Les modifications doivent être constatées par acte notarié
78.	Présence de toutes les parties aux conventions matrimoniales initiales
79.	Consentement simultané de toutes les parties
80.	Conditions d'opposabilité à l'égard des tiers
81.	Défaut d'inscription des changements dans le registre central des conventions matrimoniales – Inopposabilité
82.	L'exception : l'opposabilité malgré le défaut d'inscription
83.	Suite – La responsabilité du notaire
84.	Personnes protégées par l'article 3.2.11, alinéa 1 <sup>er</sup> , du Code civil
85.	Actes visés par l'article 2.3.11 du Code civil

### SECTION 4

Conventions matrimoniales après le mariage ou modificat	ions
durant le mariage (art. 2.3.11, al. 2, C. civ.)	

		§ 1. — Généralités	
	86.	Une modification – Concepts actuels – Étendue	144
	87.	La mutabilité durant le mariage	148
	88.	Suite – Modification du contrat de mariage par testament	150
	89.	Objet de l'immutabilité – Discussions	151
	90.	Quid pour les donations faites dans la convention matrimoniale ?	151
		§ $2$ Questions spécifiques liées à la mutabilité du régime matrimonial	!
	91.	La modification nécessite l'accord des époux	153
	92.	Persistance du principe d'immutabilité du régime	
		matrimonial – Entre époux et à l'égard des tiers	154
	93.	Les conventions autres entre époux — Principes	158
	94.	Suite – Illicéités spécifiques	160
	95.	Suite – Du mandat entre époux	162
	96.	Suite – De la société entre époux	162
		§ 3. – La procédure de changement du ou au régime matrime	onial
A.	Généralités et	t procédure – Historique	
	97.	La loi du 14 juillet 1976 – Les articles 1394 et 1395 anciens du Code civil	164
	98.	La loi du 18 juillet 2008	165
	99.	La procédure depuis la loi du 22 juillet 2018 – 1° L'inventaire notarié préalable	165
	99-1.	La procédure depuis la loi du 22 juillet 2018 – Suite	167
	100.	La procédure depuis la loi du 22 juillet 2018 — Suite — 2° Un acte notarié modificatif	170
	101.	Procédure – Suite – Publicités anciennes	172
	102.	La loi du 14 janvier 2013 – Simplification des publicités lors de mutations du ou au régime matrimonial	173
	102.1	Publicité actuelle	174

В.	Prise d'effet	de la modification	
	103.	Effets de la mutation	174
	104.	Suite – Conséquences de la suppression de l'homologation judiciaire	175
	105.	Les recours des tiers créanciers	176
	106.	Suite – Recours des créanciers – Situations non spécifiquement protégées	180
	107.	L'action paulienne dans les régimes matrimoniaux	180
	108.	L'action paulienne – Suite et rappels	182
	109.	Responsabilité notariale	186
		$\S~4$ Immutabilité et clauses autres contenues dans le con de mariage	ntrat
	110.	Renvoi – Libéralités	187
	111.	Renvoi – Les clauses étrangères aux conventions matrimoniales échappent à l'immutabilité	188
		CHAPITRE 5	
	De l'ir	nefficacité de la convention matrimoniale	
		SECTION 1	
		Caducité	
	112.	Notion	189
		SECTION 2	
		Nullité	
	113.	Notion – Plan	191
	114.	Nullité absolue	192
	115.	Nullité relative – Droit commun	193
	116.	Suite – Discussion	195
	117.	Étendue de la nullité	197
	118.	Conséquence de la nullité	197

PARTIE 2

LE F	RÉGIME MATRIMONIAL LÉGAL
119.	Statut matrimonial – Rappel
	TITRE 1
	Le régime primaire
	CHAPITRE 1
	Généralités – Caractéristiques
120.	Notions – Objet du régime primaire
121.	Caractère impératif du régime primaire
122.	Le régime primaire – Statut en droit international privé
	CHAPITRE 2
	La résidence conjugale
123.	La résidence conjugale protégée
124.	Persistance de la résidence conjugale et de sa protection en cas de conflit entre les époux
	CHAPITRE 3
La	protection de la résidence conjugale
	SECTION 1
es époux o	ou l'un d'eux sont propriétaires du logement familial
125.	La protection
126.	Les actes prohibés – L'atteinte à la jouissance concrète du bien
127.	L'atteinte à la jouissance doit être directe
128.	Durée de la protection – Rappel
129.	La sanction – La nullité de l'acte prohibé est organisée par l'article 224, § 1 <sup>er</sup> , alinéa 1 <sup>er</sup> , de l'ancien Code civil – Nullité de droit – Effet <i>erga omnes</i>

#### SECTION 2 Immeuble loué Le bail protégé..... 130. 227 131. La protection de l'époux non-signataire du bail ...... 228 132 Le congé et les actions en justice relatives au bail..... 231 SECTION 3 Les meubles meublants 133. La même protection ..... 233 **SECTION 4** Les droits des tiers La saisissabilité de l'immeuble et des meubles protégés par 134. les créanciers..... 234 135. Cas particulier – L'insaisissabilité de la résidence principale .. 235 **CHAPITRE 4** La profession La liberté ..... 136. 239 137 Le pouvoir d'appréciation marginale du juge et les sanctions ... 240 138. La liberté politique..... 242 139. L'usage du nom du conjoint ..... 243 140 Divorce ..... 243 141 Retrait – Motifs graves ..... 243 **CHAPITRE 5** La perception et l'affectation des revenus 142. La perception ..... 245 143 L'affectation des revenus ..... 246 L'intervention du juge.....

247

144.

	CHAPITRE 6	
	Les comptes et coffres en banque	
145.	La gestion exclusive – Titularité du compte	249
146.	La protection de l'époux et du banquier	249
147.	Durée de la protection	250
148.	Les comptes et les opérations protégées	252
149.	L'obligation d'information par le banquier	254
150.	Les droits des tiers et du conjoint du titulaire	25
151.	La propriété des avoirs en compte et en coffre	255
	CHAPITRE 7	
Ma	andat entre époux et mandat judiciaire	
	SECTION 1	
	Mandat conventionnel	
152.	Étendue du mandat	257
153.	Révocation ad nutum	258
	SECTION 2	
	Mandat judiciaire	
154.	L'impossibilité de manifester une volonté	258
	CHAPITRE 8	
La	a contribution aux charges du mariage	
155.	Les charges du mariage et la participation à celles-ci — Notions	26
156.	Dépenses couvertes – Exemples	263
157.	La contribution selon les facultés de chaque époux	268
158.	La méconnaissance de l'article 221 du Code civil durant le mariage	269
159.	Sanction après la dissolution du mariage	27

La solidar	rité pa	CHAPITRE 9 assive pour les dettes de ménage et d'éducation	n
	•		273
16		•	277
16		Ç	280
16	53.	La solidarité passive pour les dettes à l'égard des enfants	281
		CHAPITRE 10	
Les m	nesure	es judiciaires en cas de violation des règles du régime primaire	
		SECTION 1	
		Mesures d'encadrement préventives	
16	54.	Notions procédurales – L'urgence et le provisoire	283
16			284
16	66.	La durée temporelle des mesures	289
		SECTION 2	
		Mesures a posteriori	
16	57.	Le contentieux de l'annulation	290
16		La donation d'un bien personnel et la sûreté personnelle mettant en péril les intérêts de la famille	291
16		La date retenue pour apprécier la mise en péril des intérêts familiaux	293
17			294
17	1.	Faillite	296
17	1-1.	Règlement collectif de dettes	296
17	2.	La situation du tiers – Incidence de sa bonne foi	297

173.

La durée de la protection .....

298

### TITRE 2

## Le régime matrimonial légal secondaire

### CHAPITRE 1

### Les principes

### SECTION 1

Gén	éralités – Caractère résiduaire du régime légal	
174.	Les régimes dits « secondaires » — Synthèse	303
175.	Le caractère résiduaire du régime légal – Conséquences	304
	SECTION 2	
	L'autonomie de la volonté	
176.	Le principe et ses limites — Rappels	307
	SECTION 3	
Car	actère dit « onéreux » du régime matrimonial	
177.	Caractère onéreux de la convention matrimoniale et du régime légal	307
	CHAPITRE 2	
	Le régime secondaire	
	SECTION 1	
]	Principes généraux caractérisant le régime	
178.	Les trois patrimoines	311
179.	La spécificité du patrimoine commun	311
180.	Suite – Qualification – Indivision ? – Société entre époux ?	312
181.	Suite – Patrimoine affecté – L'arrêt de la Cour de cassation	
	du 19 mai 2014	312
182.	Conséquences juridiques	314
183.	La vocation à l'universalité du patrimoine commun	315

### SECTION 2

			§ 1. – L'acquêt résiduaire	
		184.	La règle des actifs communs par défaut – L'article 2.3.22, § 3, du Code civil	318
			§ 2. — Les biens communs énumérés par la loi	
		185.	Énumération non limitative des actifs communs	319
Α.	Les 1	evenus p	professionnels	
		186.	Les revenus professionnels	320
		187.	Les revenus professionnels – Éléments structurels d'un régime matrimonial de communauté ?	326
		188.	L'indemnité de préavis – La répartition prorata temporis	328
В.	Les 1	evenus	des patrimoines	
		189.	Les revenus des patrimoines propres et commun	330
C.	La va	aleur pat	rimoniale ou financière de certains actifs dont les droi	its
sont	prop			
	1.	Les prin	ncipes directeurs	
		190.	Généralités – La complémentarité des articles 2.3.19, § 1 <sup>er</sup> , et 2.3.22, § 1 <sup>er</sup> , du Code civil	331
		191.	Les conséquences de la refonte de 2018	332
	2. ou de	La valeı ématérial	ur patrimoniale des parts et actions nominatives lisées	
		192.	La valeur patrimoniale des actions nominatives ou dématérialisées	334
	3.	La valeı	ur patrimoniale des biens professionnels	
		193.	Les biens professionnels	336
	4.	La valeı	ur économique de la clientèle	
		194.	La valeur économique de la clientèle constituée pendant le mariage	339

D.	Les biens qui	sont l'objet de certaines libéralités	
	195.	Les libéralités faites conjointement aux époux ou en faveur du patrimoine commun	341
	195-1.	La discussion actuelle	344
	195-2.	Conséquences	346
E.	Le dommage	créé par l'atteinte à l'intégrité physique	
	196.	La réparation du dommage patrimonial	347
F.	La prestation	d'assurance commune	
	197.	La prestation d'assurance échue pendant le mariage	348
G.	Les biens cor	mmuns résiduaires	
	198.	L'attraction résiduaire : les biens dont le caractère propre n'est pas établi sont des acquêts	350
	199.	Renversement de la règle de l'article 2.3.22, $\S$ 3, du Code civil	353
		SECTION 3	
		Les actifs du patrimoine propre	
		§ 1. – Généralités	
	200.	Rappels et notions	354
	201.	Biens propres ou droits propres	356
		§ 2. — Les propres par nature	
	202.	Le lien d'intimité par rapport à l'époux	357
	203.	Les vêtements et objets personnels (art. 2.3.19, § 1er, C. civ.)	357
	204.	Les droits intellectuels (littéraires, artistiques, industriels) (art. 2.3.19, § 1er, 2°, C. civ.)	359
	205.	La réparation d'un dommage corporel ou moral (art. 2.3.19, § 1er, 3°, C. civ.)	362
	206.	Les droits aux pensions et rentes viagères dont un époux est titulaire (art. 2.3.19, § 1er, 4°, C. civ)	366
	207.	Les droits résultant de la qualité d'associé lié à des actions de société – Les régimes successifs de qualification	368

A.	Le régime de	e l'ancien article 1401, point 5, du Code civil	
	208.	Régime ancien – Les droits attachés aux parts et actions nominatives communes	369
	209.	Régime ancien – Suite – L'arrêt du 20 février 2015	372
	210.	Régime ancien — Suite — L'arrêt et le droit de propriété quant aux parts ou actions nominatives	374
	211.	Régime ancien – Suite – Interprétation proposée et conséquences	377
	212.	Régime ancien – Suite – Les difficultés subsistantes	379
	213.	Régime ancien – Suite – Les anciennes actions au porteur	382
	214.	Régime ancien — Suite — $Quid$ pour les actions acquises à la suite de l'exercice de « stock-options » ?	384
В.	Le régime no	ouveau – Actuel article 2.3.19, 5°, du Code civil	
	215.	La réforme du 22 juillet 2018	385
	216.	Le droit propre – Les conditions	387
	217.	Les actions dont le droit est propre – Exemples	389
	218.	La gestion des actions dont les droits sont propres	389
	219.	La gestion et le partage des actions communes	390
	219-1.	Les débats subsistants	391
	219-2.	Une solution	396
	219-3.	L'incidence des restrictions statutaires	397
	219-4.	L'incidence du décès de l'époux titulaire des droits propres sur les actions	399
		§ 3. – Les droits et valeurs qualifiés par le titre et la finan	ıce
	220.	La dissociation entre le titre et la finance – Rappel	400
A.	Les droits ré viduelle	sultant d'une assurance de personnes – L'assurance-v	ie
	1. Le régi	me de l'article 1400.7 et ses modifications législatives	
	_	1 1er septembre 2018	
	221.	Les régimes juridiques successifs antérieurs	400
	222.	L'article 1400.7 ancien du Code civil	401
	223.	Les articles 127, 128 et 129 à 134 de la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre (LCAT)	402

	224.	L'arrêt de la Cour d'arbitrage du 26 mai 1999 et la réaction contre les produits d'épargne – Les contrats d'assurance-vie déguisés
	225.	Les conséquences de l'arrêt du 26 mai 1999
	226.	La loi du 4 avril 2014 relative aux assurances
	227.	L'assurance-groupe
	228.	L'assurance de groupe – Synthèse
	229.	Le contrat d'assurance garantissant une pension de retraite complémentaire – Absence de valeur de rachat et conséquences
	230.	Le statut des pensions complémentaires
2.	Le régi	me issu de la loi du 22 juillet 2018
	231.	Généralités – La refonte des qualifications pour les prestations d'assurance-vie
	232.	Les contrats d'assurance visés
	233.	La valeur de rachat et la prestation d'assurance des articles 2.3.18, 5° et 6°, du Code civil
	234.	Mise en vigueur
Les		Mise en vigueurectés à l'exercice de la profession
Les		
Les	actifs aff	ectés à l'exercice de la profession
	actifs aff	l'ectés à l'exercice de la profession  La dualité de régime
	actifs aff 235. Le régi	ectés à l'exercice de la profession  La dualité de régime
	actifs aff 235. Le régi 236.	La dualité de régime
	actifs aff 235. Le régi 236. 237. 238.	La dualité de régime
1.	actifs aff 235. Le régi 236. 237. 238.	La dualité de régime
1.	actifs aff 235. Le régi 236. 237. 238. Le régi	La dualité de régime
1.	actifs aff 235. Le régi 236. 237. 238. Le régi 239.	La dualité de régime
1.	actifs aff 235. Le régi 236. 237. 238. Le régi 239.	La dualité de régime
1.	actifs aff 235. Le régi 236. 237. 238. Le régi 239. 240. 240-1.	La dualité de régime

A.	Les biens pr	ésents et futurs	
	243.	Les biens et créances antérieures au mariage — Les biens dits « présents »	4
	244.	La preuve	4
	245.	Applications	4
	246.	Les biens et créances acquis, durant le régime, à titre gratuit – Les biens dits « futurs »	4
В.	L'arrangem	ent familial	
	247.	Les biens issus d'un arrangement familial	4
C.	Les parts in	divises nouvelles	
	248.	Les parts indivises supplémentaires acquises dans un bien propre indivis	4
		$\S~5$ Les propres par relation	
A.	La subrogati	ion et l'accroissement	
	249.	La subrogation réelle et l'emploi au sein du patrimoine propre – Justifications	4
	250.	Suite – Cas de subrogation ou d'accroissement	4
	251.	Suite – La subrogation aux propres	4
В.	Les accessoi	ires	
	252.	Les accessoires – Notions	4
	253.	Les accessoires visés.	
C.	L'emploi et	le remploi	
	254.	Les propres par relation — Les biens acquis en emploi ou remploi	4
	255.	L'emploi et le remploi en matière immobilière (art. 2.3.18, 4°, et 2.3.21 C. civ.)	4
	256.	Suite – Force probante des déclarations en matière d'emploi ou de remploi immobilier	4
	257.	L'emploi ou le remploi immobilier anticipé (art. 2.3.21, al. 2, C. civ.)	4
	258.	L'emploi ou le remploi en matière mobilière (art. 2.3.21,	

	259.	Les questions encore débattues	4
	260.	L'emploi ou le remploi au moyen d'une créance de récompense	4'
	261.	La perte – totale – d'individualisation des fonds propres après la confusion irréversible avec des fonds communs	4
		SECTION 4	
		Le passif dans le régime légal	
		§ 1. – Généralités	
	262.	Généralités – Particularités du régime des dettes	4
	263.	Les règles et les principes de raisonnement	4
	264.	L'obligation à la dette – Le droit de poursuite du créancier –	
		Son gage	4
	265.	La contribution à la dette – La charge finale de la dette et l'indemnisation du patrimoine appauvri	4
		§ 2. — Les dettes communes	
Α.	Énumération		
	266.	Généralités – Méthodologie	4
	267.	L'article 2.3.25, § 1 <sup>er</sup> , 3°, du Code civil – Le critère général – L'intérêt du patrimoine commun	4
	268.	Les cas spécifiques de dettes communes	4
	269.	La présomption de dette commune – La dette commune résiduaire	4
В.	Les recours d	lu créancier	
	270.	L'article 2.3.28 – Dettes communes parfaites ou imparfaites	4
	271.	La dette commune est parfaite	4
	272.	Effets	4
	273.	La dette commune est imparfaite	5
	274.	La dette commune et l'exception d'excusabilité ou l'effacement en cas de faillite	5
	274-1.	Règlement collectif de dettes	5
	275.	Controverse – Les dettes résultant d'une faute de gestion du	
		patrimoine commun, ou d'un excès de pouvoir	5

### § 3. – Les dettes propres

A.	Généralités		
	276.	Les deux caractéristiques structurelles de la dette propre	504
	277.	L'intérêt ou le profit mixte – Dette commune ou propre ?	504
В.	Énumération	des dettes propres	
	278.	Les dettes antérieures au mariage ou grevant des libéralités ou des successions	505
	279.	Les dettes contractées dans l'intérêt exclusif du patrimoine propre	507
	280.	Les dettes résultant d'une sûreté personnelle ou réelle	510
	281.	Les dettes résultant d'actes fautifs commis par un époux	511
	282.	Les dettes quasi délictuelles ou délictuelles civiles et pénales	513
C.	Les recours d	du créancier d'une dette propre	
	283.	Les actifs engagés	515
	284.	Le recours exceptionnel en cas d'enrichissement du patrimoine commun	516
	285.	Premier cas : les dettes antérieures au mariage ou grevant des libéralités	517
	286.	Deuxième cas : le profit tiré d'un acte interdit ou illicite	518
	287.	$Troisi\`eme\ cas: la\ dette\ de\ d\'elit\ ou\ quasi-d\'elit\ -\ Particularit\'es\$	519
D.	Considératio	ns finales	
	288.	Le débat judiciaire et le jeu des preuves en matière de recours des créanciers	524
	289.	Rappel – La contribution à la dette en raison de la finalité de celle-ci	525
		SECTION 5	
		La gestion des patrimoines	
		§ 1. – La gestion du patrimoine commun	
Α.	Généralités	-	
	290.	Des pouvoirs de gestion et de disposition dans l'intérêt familial	526

В.	Le p	rincipe :	la gestion concurrente	
		291. 292. 293.	La règle résiduaire de la gestion concurrente – Conséquences  Le domaine de la gestion concurrente  Suite – La gestion concurrente – Gestion dans l'intérêt du patrimoine commun et de la famille	529 532 534
C.	Les	gestions	dérogatoires	
	1.	La gest	ion exclusive	
		294.	Les cas de gestion exclusive	536
		295.	Suite. – Gestion exclusive des revenus professionnels – Perception et affectation	537
		296.	Suite – Les avoirs en compte ou le coffre bancaire	537
		297.	Suite – L'exclusivité par rapport aux actes de gestion	537
		298.	L'exclusivité des pouvoirs de gestion et les biens pouvant être affectés à la profession – Discussions	539
		299.	L'exception : la profession exercée conjointement	541
	2.	La gest	ion conjointe	
		300.	La gestion conjointe – Gestion commune ou concertée – Généralités	542
	a)	Les dor	nations de biens communs	
		301.	La donation	542
	b)	Certain	as actes à titre onéreux	
		302.	Les actes à titre onéreux « importants » — Le double consentement	545
		303.	Les actes et biens énumérés par l'article 2.3.32 du Code civil	546
			§ 2. – La gestion des patrimoines propres	
		304.	La gestion exclusive	553
		305	La gestion exclusive et l'intérêt du patrimoine commun	553

# § 3. — Les sanctions de l'excès ou du détournement de pouvoir dans les gestions

A.	Les	sanction	ns de la gestion du patrimoine commun	
	1.	Les me	esures préventives	
		306.	L'autorisation judiciaire d'agir seul pour combattre un blocage	554
		307.	L'interdiction préventive judiciaire	556
	2.	Les sar	nctions répressives	
	a)	La nul	lité	
		308.	La nullité pour gestion irrégulière ou frauduleuse	557
		309.	La nullité – Sanction applicable à toutes les fautes de gestion ?	560
		310.	Les caractéristiques et les conséquences de la nullité	561
		311.	$Suite-Autres \ cons\'equences \ de \ la \ nullit\'e-Questions \ diverses$	564
	b)	L'artic	cle 2.3.44, alinéa 3, du Code civil	
		312.	Suite — Autres sanctions — La faute de gestion et le droit à récompense	565
	3.	Le reti	rait des pouvoirs	
		313.	Le retrait des pouvoirs de gestion à propos des biens communs	565
B.	Les	sanction	ns de la gestion du patrimoine propre	
		314.	Le retrait temporaire des pouvoirs	567
		315.	La faute de gestion au préjudice du patrimoine commun	567
			$\S~4$ Dispositions en cas de faillite	
		316.	Les dispositions dérogatoires	567
			§ 5. — La séparation de biens judiciaire	
		317.	L'article 2.3.78 du Code civil	568
			SECTION 6	
			La dissolution du régime légal	
			§ 1. – Généralités	
		318.	Les opérations de liquidation et de partage du régime	569

		319.	Les causes de dissolution du régime matrimonial	571
			§ 2. – Les conséquences de la dissolution	
A.	Les	conséque	ences générales	
		320.	L'indivision post-communautaire	573
		321.	Cogestion – Dérogations et avances sur la part dans le patrimoine commun – Mesures provisoires ou provisionnelles	577
В.	La d	late de di	ssolution	
		322.	La date de dissolution du régime – Unicité ou pluralité de dates	583
		323.	Date unique de dissolution erga omnes	583
		324.	Double date de dissolution	584
		325.	La double date de dissolution – Les effets généraux	587
		326.	La double date – Les correctifs entre les époux	588
		327.	Suite – Premier correctif – La nullité des actes frauduleux	588
		328.	Suite – Deuxième correctif – La rétroactivité à la date de la séparation de fait	589
C. d'uı	La d n époi		e des avantages patrimoniaux liés au mariage ou à la su	ırvie
	1	328-1.	Renvoi	594
			§ 3. – Les opérations de liquidation du patrimoine commu	!n
A.	Prei	mière op	ération : la reconstitution du patrimoine commun	
	1.	L'inven	taire	
		329.	Importance de l'inventaire	595
		330.	Le contenu de l'inventaire	598
	2.	Le rece	l matrimonial	
		331.	La notion de recel – La réforme et l'article 2.3.15 du Code civil	599
		332.	Le serment	602
		333.	L'objet du recel	603
		334.	La sanction du recel	604
		335.	Les régimes matrimoniaux concernés par le recel	605

		336.	Le repentir	606	
		337.	L'absence d'inventaire	608	
		338.	Bénéficiaires du recel et prescription	608	
		339.	Rappel concernant le régime de l'article 1448 ancien du Code civil	609	
	3.	La consistance du patrimoine à partager			
		340.	Les actifs formant le patrimoine indivis	609	
		341.	La reconstitution du patrimoine commun — Les actifs disparus	610	
		342.	Suite – Les fonds disparus – Les arrêts du 29 mai 2008 et du 14 novembre 2013 de la Cour de cassation	612	
В.	Deu	Deuxième opération – Le compte des récompenses			
	1.	Généralités			
		343.	Le compte des récompenses — Opération comptable — Fondement	615	
	2.	Les tran	nsferts de valeurs		
		344.	Des transferts matériels entre un patrimoine propre et le patrimoine commun	618	
		344-1.	Le lien causal	624	
	3.	Mécanisme essentiel			
		345.	Le caractère essentiel du mécanisme des récompenses	627	
	4. Les causes de re		ses de récompenses		
		346.	Généralités et rappels	629	
		347.	Les récompenses dues par le patrimoine propre	630	
		348.	Les récompenses dues par le patrimoine commun	639	
	5.	Le montant de la récompense			
		349.	Le montant de la récompense	647	
		350.	La règle de base — Le montant de l'appauvrissement effectif	647	
		351.	La règle complémentaire – La réévaluation en cas de plus-value	653	
		352.	Plus-value — Suite — Le lien causal et ses conséquences économiques	654	
		353.	Le lien causal – Suite – La répartition proportionnelle de la plus-value	657	

		354.	Le calcul de la récompense en cas de répartition proportionnelle	65
		355.	La plus-value doit encore être identifiable au jour de la dissolution du régime	66
	6.	La preuve des récompenses		
		356.	La preuve des récompenses – Principes	66
		357.	La preuve des récompenses dues au patrimoine propre	66
		358.	La preuve des récompenses dues au patrimoine commun	6
	7.	npte final		
		359.	Le compte des récompenses – La balance	66
		360.	La créance finale de récompense – Ses caractéristiques	66
		361.	La récompense : créance exigible, mais quand ?	67
C.	Troi	Troisième opération – Le paiement des dettes communes		
	1.	L'inter	evention des créanciers	
		362.	L'intervention des créanciers	67
	2.	. Le paiement volontaire		
		363.	Le partage de l'actif net et la préférence accordée aux créanciers communs	6
		364.	L'ordre de paiement entre les créanciers communs chirographaires	67
		365.	Insuffisance de l'actif commun	67
		366.	Rappel – Le créancier commun quant à l'obligation à la dette et le recours contributoire	6'
	3. Le paiement forcé		ement forcé	
		367.	La saisie par le créancier commun	67
		368.	Et les créanciers propres ?	67
		369.	Et les créances entre époux ?	67
D.	Les opérations conduisant au partage			
	1.	Quatri	ième opération – Le paiement des récompenses	
		370.	L'article 2.3.49 du Code civil – Généralités	68
		371.	Le régime actuel – Synthèse	68
		372	Suite – Règles particulières	68

	3/3.	Suite — Le paiement de la recompense due au patrimoine commun par un rapport en moins-prenant			
	374.	L'ordre des paiements et des prélèvements			
	375.	Le prélèvement de biens communs et les créanciers personnels de l'époux débiteur de récompense			
2.	Cinquiè	ème opération – Le partage de l'actif net			
a)	Le partage en nature et par moitié				
	376.	Le partage par moitié (art. 2.3.50, § 1er, C. civ.) – Les règles générales du partage			
b)	L'attribution préférentielle				
	377.	L'exception au partage par moitié en nature : l'attribution préférentielle			
	378.	$L'attribution\ pr\'ef\'erentielle-Les\ biens\ vis\'es\dots$			
	379.	Les actifs intéressant la profession – Exclusion			
	380.	Le décès et le divorce			
	381.	Questions diverses			
	382.	Les violences conjugales			
	383.	Le droit des créanciers			
	384.	Les frais			
	385.	Conséquences pratiques de l'attribution préférentielle – Composition des lots			
	386.	Rappel relatif au régime antérieur			
c)	Le rece	1			
	387.	L'exception au partage liée au recel – Notions et rappels			
	388.	Le recel – La sanction			
	389.	Prescription			
3.	Sixième opération – La liquidation du compte d'indivision				
post	-commur				
	390.	Raison d'être de cette opération			
	391.	Contenu du compte			
	392.	Suite – L'indemnité d'occupation			

Le paiement	des créanciers subsistant après le partage							
393.	Notions – Le passif résiduel – L'article 2.3.50, §§ 2 et 3, du Code civil	721						
394.	L'obligation à la dette	722						
395.	Suite – Obligation à la dette – Dette commune imparfaite et bénéfice d'émolument	722						
396.	La contribution à la dette commune payée au créancier après le partage	724						
397.	Suite – Cas particulier de la dette commune payée au créancier après le partage, alors qu'elle est contributoirement propre	725						
	SECTION 7							
Les créances entre époux								
398.	Généralités	726						
399.	Régime juridique	726						
400.	Différences par rapport aux récompenses	726						
401.	Créances nées après la dissolution du régime	727						
	393. 394. 395. 396. 397.	Code civil						